

XXXIII B



ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE LYON

DIXIÈME ANNÉE. — 1881-1882

N° 2

NOTES ET MÉMOIRES

COMPTES RENDUS DES SÉANCES



SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

AU PALAIS-DES-ARTS, PLACE DES TERREAUX

GEORG, Libraire, rue de la République, 65.

—
1883

Glyphomitrium Davesii.	Systolegium caespitium.
Zygodon Novellii.	Fissidens polyphyllus.
Encalypta spathulata.	Id. viridulus.
Merceya acutiuscula.	Id. rufulus.
Eurynchium Swartzii.	Id. crassipes.
Id. hians.	Campylopus introflexus.
Didymodon sinuosus.	Campylopus Swartzii.
Id. var. gemmaceus.	Id. brevopilus.
Trichostomum littorale.	Campylostelium saxicola.
Pottia asperula.	

M. THERRY présente à la Société plusieurs Champignons, parmi lesquels plusieurs sont des espèces nouvelles, *Chaetomium exile*, *Pleospora apophysata*, *Diaporthe ampelopsidea*, *Trichothecium muscigenum*, *Gymnosporium atrum*.

SÉANCE DU 14 FÉVRIER 1882

Présidence de M. Viviani-Morel. — Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Communications :

M. LACHMANN offre à la Société un exemplaire de sa traduction en français du *Traité de microchimie* par Poulsen, et donne un résumé de cet ouvrage.

Dans la première partie, l'auteur fait connaître les réactifs les plus utiles et, parmi eux, quelques-uns dont l'emploi est encore peu répandu, tels sont les acides chromique et osmique, le sulfocyanate de potasse, la phoroglucine, l'éosine, etc. Il donne ensuite des conseils sur le choix des liquides propres à conserver les préparations et des mastics servant à les luter.

Dans la seconde partie, Poulsen passe en revue les principales substances végétales et insiste particulièrement sur les propriétés du protoplasma, de la nucléine, de la fungine, du lignin, de la chlorophylle et de ses dérivés.

Sous un petit format, ce livre contient tout ce qu'il importe le plus de connaître lorsqu'on veut s'occuper de microchimie. A ce titre il mérite de prendre place dans tous les laboratoires d'anatomie végétale.

M. VEULLIOT présente à la Société un bel échantillon de *Peziza coccinea* cueilli par lui, non loin des sources de la Seine, près de l'ancienne abbaye d'Oigny, dans la Côte-d'Or. Cette espèce, remarquable par l'éclat de son coloris d'un beau rouge à l'intérieur de la cupule et blanc-jaunâtre à l'extérieur, vit ordinairement, pendant les mois de janvier et de mars, dans les lieux humides et ombragés, sur les rameaux pourris étalés à terre. Sa chair est fragile et peu épaisse; ses qualités alimentaires sont inconnues.

L'échantillon cueilli par M. Veulliot s'est très-bien conservé pendant plusieurs jours, grâce à la mousse humide dont on avait eu soin de l'envelopper.

On sait que Fries avait divisé le genre *Peziza* en trois sections appelées *Aleuria* (du grec *aleuron*, farine), *Lachnea* (*lachnê*, matière cotonneuse), *phialea* (*phialê*, fiole ou bouteille), expressions qui rappellent que la cupule est extérieurement farineuse, cotonneuse ou nue comme une bouteille.

Gillet, dans son ouvrage sur les Discomycètes, a élevé au rang de genre les trois sections créées par Fries. C'est ainsi que, au lieu de *Peziza acetabulum*, il dit *Aleuria acetabulum*; à la place de *Peziza coccinea*, il dit *Lachnea coccinea*.

Cooke, dans sa *Flore des champignons d'Angleterre*, a déjà protesté contre la tendance de certains auteurs à multiplier inutilement les genres. Quant à lui, il s'applique à les restreindre autant que possible. C'est ainsi qu'il maintient le genre *Agaricus* tel qu'il est établi par Fries et y établit des sections telles que *Amanita*, *Lepiota*, etc.

Cette classification a le grand avantage de conserver intact le groupe générique, tout en permettant d'établir les subdivisions qui paraissent justifiées. En outre, elle facilite l'étude en ne surchargeant pas la mémoire de noms nouveaux.

M. VIVIAND-MOREL reconnaît qu'on a parfaitement raison de proscrire les genres inutiles. Sur ce point tous les botanistes sont d'accord. La véritable question est de savoir quels sont les genres inutiles et quels sont, au contraire, ceux qu'il est bon de retenir. C'est précisément dans ce triage que se montre le discernement de l'observateur et du philosophe. Au surplus, c'est une erreur de croire que l'établissement des genres est arbitraire et presque indifférent, car il repose sur une notion exacte

de la valeur des caractères organiques et sur une saine appréciation des ressemblances et des différences. Un genre est l'assemblage d'espèces ayant certains caractères communs, tout comme l'espèce est la réunion d'individus se ressemblant entre eux autant qu'ils ressemblent à leurs parents. Par conséquent, pour quiconque sait estimer l'importance des caractères et établir entre les êtres vivants une hiérarchie bien ordonnée, le genre et l'espèce, quoique étant artificiels en ce sens qu'ils sont des créations de l'esprit humain, ne sont nullement arbitraires comme on se plaît à le répéter.

Quant au motif si souvent allégué de la peine qu'éprouve la mémoire à retenir un nombre considérable de noms, c'est là, dit M. Viviant-Morel, une préoccupation peu digne du véritable savant. Il ne dépend pas de nous de diminuer ou d'augmenter à volonté le nombre des genres et des espèces, car ces créations de notre esprit sont réglées par la loi impérieuse de la subordination des caractères qui est la base de toute classification. Sans doute il n'est pas d'homme doué d'une mémoire assez heureuse pour conserver le souvenir de tous les noms génériques et spécifiques d'une seule des grandes familles végétales, mais ce n'est pas un motif suffisant pour les rayer, comme fait un écolier paresseux qui supprime tout ce qui l'embarrasse.

M. SAINT-LAGER estime aussi que la création d'un genre fondé sur des caractères importants est une conquête de l'esprit humain. Or, pour exprimer l'idée d'un groupe générique, il faut nécessairement un nom, car, ainsi que le disait Linné, *nomina si desunt, perit cognitio rerum*. Il va sans dire qu'il est beaucoup plus commode d'employer un nom simple de préférence à une périphrase. Du reste, la subdivision des genres trop vastes, bien loin de surcharger la mémoire, est pour elle un soulagement, puisqu'elle fixe le souvenir des sections sans lesquelles il serait impossible d'avoir la notion exacte d'un genre. Soit, par exemple, le genre Anémone. Il est certain que nous sommes tous obligés de savoir qu'il se subdivise en trois sections : 1° le groupe des Pulsatilles ayant les carpelles terminés par une longue arête plumeuse ; 2° le groupe des Anémones proprement dites à carpelles non aristés ; 3° celui des Hépatiques pourvues d'un involucre calyciforme à trois folioles sessiles rapprochées de la partie colorée ou pétaloïde de la fleur. Cela étant, il est

incontestable qu'il vaut mieux dire *Pulsatilla vernalis* plutôt que *Anemone vernalis*, *Hepatica triloba* de préférence à *Anemone hepatica*.

Aucun botaniste ne doit ignorer que les espèces françaises du vaste genre *Festuca* forment deux sections : 1^o celles dont les glumelles sont terminées par une longue arête ; celles qui ont des arêtes très-courtes ou nulles. C'est donc à bon droit que Gmelin a imposé aux premières le nom de *Vulpia* (*bromoidea*, *ciliata*, *ligustica*, etc.) et laissé aux secondes l'appellation de *Festuca*. Il serait facile de citer un grand nombre d'exemples analogues.

Cependant il ne faudrait pas exagérer cette donnée et élever à la dignité de genres toutes les sections établies dans chaque genre, car, en beaucoup de cas, les caractères organiques des dites sections n'ont pas une importance suffisante, comme il est facile de le constater dans les genres *Rosa*, *Rubus* et *Hieracium*, dont la solide unité générique a résisté et résistera toujours aux tentatives de scission. En pareille matière il importe, comme l'a fort bien dit M. Viviand-Morel, de garder une juste mesure dans l'appréciation des ressemblances et des différences, afin de donner une base solide à nos classifications.

SÉANCE DU 28 FÉVRIER 1882

Présidence de M. Viviand-Morel. — Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

La Société a reçu :

Scrinia floræ selecta, par M. Magnier, fasc. 1, 1882, contenant : Diagnoses d'espèces nouvelles ou peu connues ; observations sur quelques plantes de France, par le docteur Edmond Bonnet ;

Feuille des jeunes naturalistes, n^o 136 ;

Bulletin de la Société botanique de France, t. 28 ; Revue bibliographique D et compte-rendu des séances, n^o 5 ;

Notes sur la Flore algérienne, par M. Battandier ;

Annales de la Société scientifique des Basses-Alpes, 3^e année, n^o 4 ;